



## **Procédure de conciliation dans l'enseignement secondaire – L'Intersyndicale APESS- FÉDUSE/Ens.-CGFP-SEW/OGBL regrette le report de la troisième réunion et demande au Ministre Meisch de s'ouvrir aux propositions de l'Intersyndicale**

Les trois syndicats APESS, FÉDUSE/Ens.-CGFP et SEW/OGBL, réunis en Intersyndicale, sont au regret de constater que le Ministre Meisch a demandé le report de la réunion de conciliation du 24 mars 2015. Les syndicats n'ont été avertis de ce report que le vendredi 20 mars en fin d'après-midi. Une nouvelle réunion a entre-temps été fixée au 1<sup>er</sup> avril.

L'Intersyndicale rappelle aux enseignants des lycées et lycées techniques que lors de la deuxième réunion de conciliation du 5 mars 2015, elle a fait des propositions concrètes concernant des pistes pouvant mener à une organisation plus efficiente de l'enseignement.

- À court terme, concernant les coûts et l'organisation des examens de fin d'études secondaires et secondaires techniques, quelque 1,5 million d'euros pourraient être économisés par
  - la suppression des deux doubles corrections lors de l'année scolaire,
  - la suppression de la troisième correction à l'examen,
  - le réajustement des indemnités d'examen pour tous les acteurs concernés,
  - le réaménagement de l'élaboration et de l'expertise des questionnaires d'examen.De plus, un réaménagement de la période d'examen permettrait d'allonger l'année scolaire des classes terminales de 2 semaines, ce qui bénéficierait aux élèves concernés.
- À moyen terme, concernant le système des décharges relevant de l'organisation scolaire dans leur ensemble, l'Intersyndicale a proposé que la répartition et la cohérence des différentes catégories de décharges pour projets de toute nature soient évaluées au vu de leur utilité concrète pour le fonctionnement du système scolaire.
- À plus long terme, l'Intersyndicale a proposé au Ministre Meisch de réfléchir à un meilleur encadrement scolaire en vue d'une optimisation de la qualité scolaire et d'une diminution du taux d'échec.

Force est de constater que le Ministre Meisch ne prend guère en compte les propositions de l'Intersyndicale et continue d'exiger en plus une contribution particulière des enseignants au "Spuerpak". De plus, le Ministre Meisch refuse d'entamer une discussion sur la gestion budgétaire de son ministère et à en vérifier l'efficacité des dépenses. Jusqu'à présent, il n'a pas voulu se prononcer non plus au sujet d'un meilleur encadrement scolaire visant une optimisation de la qualité scolaire et une diminution du taux d'échec.

L'Intersyndicale rappelle à qui veut l'entendre que l'objectif d'une procédure de conciliation est de tenter de rapprocher les parties concernées et d'adopter une solution de compromis.

Or, l'Intersyndicale doit malheureusement constater que le Ministre Meisch ne semble manifestement pas prêt à apporter sa part de contribution dans le cadre de la procédure de conciliation en cours et elle est en droit de se demander si le Ministre Meisch reste intéressé à obtenir un accord de conciliation, qui doit impliquer des concessions des deux parties en cause.

L'inflexibilité du Ministre Meisch risque de mettre en question toute recherche d'un compromis et de finir par empoisonner les discussions sur les futurs dossiers importants qu'il conviendra de traiter dans les mois et années à venir.

La procédure de conciliation n'est pas à sens unique. Au Ministre Meisch de prouver qu'il veut arriver à un accord avec l'Intersyndicale et assurer la paix sociale dans un secteur essentiel pour l'avenir de notre pays.

**Communiqué APSS- FÉDUSE/Ens.-CGFP-SEW/OGBL**

**Luxembourg, le 26 mars 2015**